

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 07 juin 2021 à 19h

Etaient présents : Mmes et MM. Eric BELLOLI, Antoine CHAUVET, Audrey COMBET, Marie-Hélène DULAC, Olivia NARDIN, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Raymonde REY, Nathalie VERGNE.

Absents : Bernard CHENE (procuration à P. PROVOST), Jean-Luc ANDRE, Kenty BLANC, Patrick CHABERT, Reine COURT,

Le Procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire propose au Conseil de rajouter deux points concernant la rénovation d'appartements sur Montaimont et le chalet d'alpage de Montgellafrey, approuvés à l'unanimité.

BUDGET :

DECISIONS MODIFICATIVES : le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions modificatives présentées.

Budget général : Fonctionnement	Dépenses :	- 8.000€ en 675/042	+ 8.000€ en 6068/011	
		-22.500 € en 022	+ 4.000€ en 673	+18.500 en 023
	Recettes :	-5€ en 761	+ 5€ en 777	
Investissement	Dépenses :	+18.500€ en 27638 et	Recettes :	+18.500 € en 021

Budget Gites : 1068/10 = - 4.948€ (service 100) , +3.132 € (service 200) et + 5.464 € (service 300)

Budget Eau Assainissement : 4.005€ en 203/opération 101 et 8.010€ en 203/opération 102

24.695€ en 2158/101 (Dépenses) et en 131/101 (Recettes)

TAXE DE SEJOUR : le Conseil décide à l'unanimité de reconduire les tarifs de la taxe de séjour pour les catégories 3 à 9, de fixer le tarif des catégories 1 à 2 au même tarif que celui de la catégorie 3 qui sert de plafond pour le calcul de la taxe de séjour des hébergements non classés, et de fixer à zéro € le loyer mensuel à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour.

ATTRIBUTION DES MARCHES : suite aux consultations lancées et après étude des offres, sont attribués à l'unanimité les marchés suivants :

Entretien des chemins de randonnées : Entreprise BUET TP pour les lots 1 (Montaimont) et 3 (Saint-François), et entreprise PICOLLET JC pour le lot 2 (Montgellafrey). Entretien des espaces verts : Entreprise Jul'Espaces Verts pour les lots 1 (Montgellafrey) et 2 (Saint-François). Entretien des abords de routes communales et chemins ruraux : Entreprise Jul'Espaces Verts pour les lots 1 (Montaimont) et 3 (St-François) et entreprise PICOLET JC pour le lot 2 (Montgellafrey). Rénovation de la chapelle du Replat : maîtrise d'œuvre à M. PERRON Dominique. Réalisation de travaux en forêts : mission d'assistance à l'ONF. Rénovation tableau chapelle Bonvillard à Mme Emilie BLANC. Rénovation des chapelles de Bonvillard : entreprise NARDIN et du Loup : entreprise DG DECO. Point d'eau à Beauevers à l'entreprise DELEANI, piscine des Longes à l'entreprise NARDIN.

DEMANDES DE SUBVENTIONS : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dossiers, approuve à l'unanimité les demandes de subventions pour la création d'une piste flow trail VTT sur Montgellafrey (auprès de la Région) et pour les travaux dans la forêt (Plan de relance de l'Etat).

PLU : suite à la création de la Commune nouvelle et de l'approbation du SCoT Maurienne, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour la prescription d'un PLU à l'échelle du territoire communal en lieu et place des trois PLU actuels, et définit les modalités de la procédure administrative.

GESTION DES VAE : M. le Maire donne lecture de la convention financière proposée par le SPM pour la gestion des stations VAE libre-service sur l'ensemble du territoire de la Maurienne. Cette convention est approuvée à l'unanimité.

RESEAUX HUMIDES LA PONTCHERY : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer une convention de servitude à titre gracieux pour le passage des réseaux humides, aux propriétaires des parcelles traversées par le projet.

BIBLIOTHEQUES : Après avoir pris connaissance des projets pour la gestion des trois bibliothèques, le règlement et la charte de coopération du bénévole sont approuvés à l'unanimité.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Le Conseil prend connaissance des demandes reçues et attribue les subventions comme suit : ACCA de Saint-François-Longchamp (500 €), Club des Sports St François Longchamp (41.000 €), Comité des Fêtes de Montaimont (1.400 €), Régul'Matous (100 €), Grizzli Bike (300 €)

QUESTIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet de mise à disposition d'un local communal à Montaimont à l'association du Comité des Fêtes.
- PREND ACTE des comptes administratifs 2020 et budgets primitifs 2021 envoyés par le SIEPAB.
- APPROUVE les rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité des services Eau et Assainissement non Collectif de Montgellafrey-Villages.
- CONFIE les travaux de rénovation de l'appartement 4 du chef-lieu de Montaimont à Esprit Montagne 73 et l'installation d'un chauffage gaz au chalet d'alpage de Montgellafrey à ETS Cohendet.
- SOLLICITE une subvention pour la rénovation de l'appartement du Chef-Lieu de Montaimont (PALULOS).

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 11 juin 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST